# 13222/26

**ASSEMBLÉE NATIONALE** **SÉNAT**

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 14 octobre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 14 octobre 2026

# TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en oeuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine**

E21056

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*